

<Contenant>

Fongicide Biologique ROOTSHIELD PLUS WP
POUDRE MOUILLABLE

USAGE COMMERCIAL
ORGANISMES VIVANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : La souche KRL-AG2 de *Trichoderma harzianum* Rifai renferme un minimum de $1,0 \times 10^7$ unités formatrices de colonies par gramme de produit sec.
La souche G-41 de *Trichoderma virens* renferme un minimum de $5,3 \times 10^6$ unités formatrices de colonies par gramme de produit sec.

Avertissement : contient les allergènes blé et sulfites.

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION 30539 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,45 kg (1 lb), 1,36 kg (3 lb), 2 kg, 10 kg, 13,6 kg (30 lb) ou 90,9 kg (200 lb)

BioWorks Inc.
100 Rawson Rd, Suite 205,
Victor, NY 14564
1-585-924-4362

N° de lot :

Date de fabrication :

Ce produit devrait être utilisé dans les 10 mois suivant la date de fabrication.

PREMIERS SOINS :**EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC

LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX :**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'urgence, appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut causer une sensibilisation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer la poussière ni le brouillard de pulvérisation.

Porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes de protection, des chaussettes et des chaussures et un respirateur antibrouillard approuvé par le NIOSH ou un masque antibrouillard approuvé par le NIOSH pendant la manipulation du produit et toutes les activités de nettoyage et de réparation.

Éviter tout contact de la peau avec le sol traité ou le mélange de rempotage traité. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit ou de la terre/terreau traité. Retirer tous les vêtements contaminés et nettoyer/entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) selon les directives fournies par le fabricant avant l'utilisation. En l'absence de telles directives pour l'EPI lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Entreposer et laver l'EPI séparément des vêtements de la maison. Se laver les mains après l'utilisation.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Peut-être appliqué jusqu'à et y compris la journée de la récolte. Le délai d'attente avant récolte (DAAR) est 0 jour.

DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)

Ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'équipement de protection individuelle appropriée y compris des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le plan d'eau.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit sec et sécuritaire, à des températures entre 2 °C et 5 °C. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage du produit. Garder ce produit dans son contenant d'origine hermétiquement fermé entre chaque utilisation. Ce produit doit être utilisé dans les 10 mois suivant la date de fabrication. Entreposer ce produit à l'écart de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

<Livret>

Fongicide Biologique ROOTSHIELD PLUS WP

POUDRE MOUILLABLE

Pour la répression du pourridié des racines et fonte des semis causé par *Pythium* spp. *Rhizoctonia* spp., *Fusarium* spp. et *Phytophthora* spp. dans les cultures en serre répertoriées, les plantules de légumes de serre, les plantules de légumes les plantules fines herbes et épices de serre, les fines herbes de serre, les fines herbes cultivées à l'extérieur en contenants, le cannabis cultivées en serre ou dans d'autres structures fermées, les plantes de pépinières cultivées à l'extérieur, cucurbitacées cultivées à l'extérieur, légumes-racines cultivées de serre et à l'extérieur, petits fruits de plantes naines cultivées à l'extérieur et le ginseng. Pour la répression du pourridié des racines et fonte des semis causé par *Phytophthora* spp. les mûres et framboises (Sous-groupe de cultures 13-07A) de serre. Pour la répression partielle de la brûlure en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) et la répression de font des semis (*Pythium* spp.) dans le gazon.

USAGE COMMERCIAL
ORGANISMES VIVANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF : La souche KRL-AG2 de *Trichoderma harzianum* Rifai renferme un minimum de $1,0 \times 10^7$ unités formatrices de colonies par gramme de produit sec.
La souche G-41 de *Trichoderma virens* renferme un minimum de $5,3 \times 10^6$ unités formatrices de colonies par gramme de produit sec.

Avertissement : contient les allergènes blé et sulfites.

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT POTENTIEL

N° D'HOMOLOGATION 30539 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,45 kg (1 lb), 1,36 kg (3 lb), 2 kg, 10 kg, 13,6 kg (30 lb) ou 90,9 kg (200 lb)

BioWorks Inc.
100 Rawson Rd, Suite 205,
Victor, NY 14564
1-585-924-4362

N° de lot :

Date de fabrication :

Ce produit devrait être utilisé dans les 10 mois suivant la date de fabrication.

PREMIERS SOINS :**EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC

LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX :**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'urgence, appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut causer une sensibilisation. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer la poussière ni le brouillard de pulvérisation.

Porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des lunettes de protection, des chaussettes et des chaussures et un respirateur antibrouillard approuvé par le NIOSH ou un masque antibrouillard approuvé par le NIOSH pendant la manipulation du produit et toutes les activités de nettoyage et de réparation.

Éviter tout contact de la peau avec le sol traité ou le mélange de rempotage traité. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après la manipulation du produit ou de la terre/terreau traité. Retirer tous les vêtements contaminés et nettoyer/entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) selon les directives fournies par le fabricant avant l'utilisation. En l'absence de telles directives pour l'EPI lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Entreposer et laver l'EPI séparément des vêtements de la maison. Se laver les mains après l'utilisation.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Peut-être appliqué jusqu'à et y compris la journée de la récolte. Le délai d'attente avant récolte (DAAR) est 0 jour.

DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)

Ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'équipement de protection individuelle appropriée y compris des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le plan d'eau.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

ENTREPOSAGE :

Entreposer dans un endroit sec et sécuritaire, à des températures entre 2 °C et 5 °C. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments de consommation humaine ou animale pendant l'entreposage du produit. Garder ce produit dans son contenant d'origine hermétiquement fermé entre chaque utilisation. Ce produit doit être utilisé dans les 10 mois suivant la date de fabrication. Entreposer ce produit à l'écart de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP est une poudre mouillable conçue pour la répression du pourridié des racines, causé par les pathogènes du sol indiqués, dans les cultures en serre, les plantules de légumes, fines herbes et épices de serre, les fines herbes cultivées à l'extérieur en contenants, cannabis cultivées en serre ou dans d'autres structures fermées et les plantes de pépinière cultivées à l'extérieur énumérées et le ginseng. Les deux matières actives sont des microbes bénéfiques : la souche KRL-AG2 (T-22) de *Trichoderma harzianum* et la souche G-41 de *Trichoderma virens*.

Lorsqu'il est appliqué sur les plantules, les terreaux de plantation ou le sol, le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP se fixe et pousse sur les racines des plantes au fur et à mesure qu'elles se développent et les protège contre *Pythium* spp., *Rhizoctonia* spp., *Fusarium* spp., *Phytophthora* spp. Ce produit fournit aussi une répression partielle contre la brûlure en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) et une répression de fonte des semis (*Pythium* spp.) dans le gazon.

Pour la suppression de la pourriture des semences et de la fonte des semis dans les boutures infectées, utiliser les autres fongicides homologués pour ces usages ou d'autres moyens appropriés en plus du Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP.

Remarque : Le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP renferme des spores vivantes de microbes bénéfiques, qui deviennent actifs lorsque la température du sol dépasse 10 °C. La gestion de maladie ne sera pas efficace si le sol est froid. Il sera plus efficace dans un sol acide ou neutre que dans un sol alcalin.

SÉCURITÉ DES VÉGÉTAUX

Le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP a été mis à l'épreuve sur plusieurs variétés de plantes et aucun effet phytotoxique n'a été observé. Par contre, comme toutes les variétés de plantes n'ont pu être vérifiées, le fabricant recommande de faire l'essai du Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP sur un petit nombre de plantes avant de l'appliquer à grande échelle afin de vérifier les effets indésirables possibles.

MÉLANGE EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Bioworks Inc. au 1-585-924-4362 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'APPLICATION

Le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP peut être appliqué à la zone racinaire manuellement avec un pulvérisateur à dos, ou encore, à l'aide d'un équipement de pulvérisation au sol, de buses d'arrosage à basse pression comme des buses à jet plat ou d'autres systèmes d'irrigation. UNE AGITATION EST REQUISE POUR GARDER LE PRODUIT EN SUSPENSION.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

EMPÊCHER les effluents et les eaux de ruissellement contaminés par ce produit dans les serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR CHIMIO-IRRIGATION

N'utiliser que les systèmes suivants pour l'application du produit : 1) irrigation goutte à goutte (y compris les systèmes de micro-irrigation par tubes spaghetti ou tubes individuels), 2) rampe de pulvérisation surélevée [ne pas utiliser sur les cultures vivrières en serre ou le cannabis cultivées en serre ou dans d'autres structures fermées après le stage de quatre feuilles]; 3) dans le sillon, ou 4) équipement d'irrigation manuel étalonné (tel qu'un arroseur manuel avec injecteur). NE PAS appliquer ce produit par l'intermédiaire de tout autre système d'irrigation.

Des dommages à la culture ou un manque d'efficacité peuvent résulter d'une distribution non uniforme du produit.

Si vous avez des interrogations au sujet de l'étalonnage, communiquez avec un spécialiste provincial des interventions sur le terrain, le fabricant de l'équipement ou d'autres experts.

Si cela est nécessaire, le système chimio-irrigation doit être arrêté et rajusté par une personne qui connaît bien le système et qui est responsable de son fonctionnement ou par une personne sous la supervision d'une personne responsable.

Un réseau d'aqueduc public se définit comme un système de tuyauterie servant à approvisionner en eau potable la population, s'il possède au moins 15 branchements ou s'il dessert normalement une moyenne d'au moins 25 personnes par jour, au moins 60 jours par année.

On ne devrait pas relier un système d'irrigation (y compris les systèmes de serres) utilisé pour l'épandage de pesticides à un réseau d'aqueduc public, sauf si les mesures de sécurité indiquées à cet effet sur l'étiquette du pesticide sont installées.

Il est recommandé que les systèmes de chimio-irrigation reliés à des réseaux d'aqueduc publics possèdent un disconnecteur à zone de pression réduite contrôlable (RPZ) ou un dispositif équivalent fonctionnel dans la chaîne de distribution d'eau, en amont du point d'introduction du pesticide. À défaut d'un tel dispositif, l'eau provenant de l'aqueduc devrait être déversée dans un réservoir avant d'y ajouter le pesticide. Il devrait y avoir une séparation physique (espace d'air) complète équivalant à au moins deux fois le diamètre intérieur du tuyau de remplissage, entre l'extrémité de sortie du tuyau de remplissage et le dessus de la bordure de déversement du réservoir.

Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte un clapet antiretour fonctionnel, automatique et à fermeture instantanée pour prévenir l'écoulement de liquide vers la pompe d'injection.

Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte aussi une soupape électromagnétique fonctionnelle, normalement fermée, située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif de verrouillage du système afin de prévenir le pompage du liquide du réservoir de stockage lorsque le système d'irrigation est fermé, que ce soit manuellement ou automatiquement.

Il est recommandé que le système est pourvu d'un manostat permettant la fermeture automatique de la pompe d'injection des pesticides en cas d'arrêt du moteur de la pompe à eau, ou, en l'absence de pompe à eau, lorsque la pression d'eau diminue au point d'affecter négativement la distribution de pesticide.

Il est recommandé que les systèmes comportent une pompe doseuse telle qu'une pompe à injection volumétrique (une pompe à diaphragme, p. ex.) bien conçue, faite de matériaux compatibles avec les pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.

Retirer les débris, les résidus de pesticides ou autres matières étrangères du réservoir de stockage des produits chimiques et du système d'injection et bien rincer avec de l'eau propre avant l'utilisation. L'efficacité du produit pourrait être réduite si le réservoir n'est pas propre et exempt de débris ou de résidus.

Chimio-irrigation goutte à goutte et micro-irrigation :

1. Il est recommandé que le système comporte un clapet antiretour fonctionnel, un reniflard (soupape anti-vidé) et un système de vidange à faible pression situés sur la ligne d'irrigation afin de prévenir la contamination de la source d'eau par un éventuel refoulement.
2. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte un clapet antiretour fonctionnel, automatique et à fermeture instantanée pour prévenir l'écoulement de liquide vers la pompe d'injection.
3. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte aussi une soupape électromagnétique fonctionnelle, normalement fermée, située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif de verrouillage du système afin de prévenir le pompage du liquide du réservoir de stockage lorsque le système d'irrigation est fermé, que ce soit manuellement ou automatiquement.
4. Il est recommandé que le système soit pourvu d'un dispositif de verrouillage fonctionnel qui ferme automatiquement la pompe d'injection du pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
5. Il est recommandé que la conduite d'irrigation ou la pompe à eau comporte un manostat fonctionnel destiné à arrêter le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau diminue jusqu'au point où la distribution du pesticide est compromise.
6. Il est recommandé que les systèmes comportent une pompe doseuse telle qu'une pompe à injection volumétrique (une pompe à diaphragme, p. ex.) bien conçue, faite de matériaux compatibles avec les pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.
7. Diluer le produit dans l'eau, conformément aux directives de l'étiquette. Il est possible d'effectuer un prémélange en cuve avec de l'eau, un fertilisant, ou tout autre produit chimique agricole approprié. Il est nécessaire d'agiter. Appliquer sur des sols modérément humides. Utiliser un volume suffisant pour mouiller le sol mais sans causer de ruissellement important ou de dégouttement excessif des pots. L'application doit être continue et dans suffisamment d'eau pour répartir uniformément la dose spécifiée sur l'ensemble de l'aire traitée.

Chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée

NE PAS appliquer par chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée sur les cultures vivrières en serre ou le cannabis cultivées en serre ou dans d'autres structures fermées après le stage de quatre feuilles.

1. Il est recommandé que le système comporte un clapet antiretour fonctionnel, un reniflard (soupape anti-vidé) et un système de vidange à faible pression situés sur la ligne d'irrigation afin de prévenir la contamination de la source d'eau par un éventuel refoulement.
2. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte un clapet antiretour fonctionnel, automatique et à fermeture instantanée pour prévenir l'écoulement de liquide vers la pompe d'injection.
3. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte aussi une soupape électromagnétique fonctionnelle, normalement fermée, située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif de verrouillage du système afin de prévenir le pompage du liquide du réservoir de stockage lorsque le système d'irrigation est fermé, que ce soit manuellement ou automatiquement.

4. Il est recommandé que le système soit pourvu d'un dispositif de verrouillage fonctionnel qui ferme automatiquement la pompe d'injection du pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
5. Il est recommandé que la conduite d'irrigation ou la pompe à eau comporte un manostat fonctionnel destiné à arrêter le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau diminue jusqu'au point où la distribution du pesticide est compromise.
6. Il est recommandé que les systèmes comportent une pompe doseuse telle qu'une pompe à injection volumétrique (une pompe à diaphragme, p. ex.) bien conçue, faite de matériaux compatibles avec les pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.
7. Diluer le produit dans l'eau, conformément aux directives de l'étiquette. Il est possible d'effectuer un prémélange en cuve avec de l'eau, un fertilisant, ou tout autre produit chimique agricole approprié. Il est nécessaire d'agiter. Appliquer sur des sols modérément humides. Utiliser un volume suffisant pour mouiller le sol mais sans causer de ruissellement important ou de dégouttement excessif des pots. L'application doit être continue et dans suffisamment d'eau pour répartir uniformément la dose spécifiée sur l'ensemble de l'aire traitée.
8. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est telle qu'elle empêche une distribution uniforme ou favorise la dérive hors du site à traiter.
9. NE PAS appliquer dans un endroit extérieur par chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée si l'endroit est situé moins de 100 mètres d'un secteur résidentiel ou d'un parc.

Chimio-irrigation par mouillage ou dans le sillon :

- 1) Les systèmes faisant appel à un dispositif d'application de pesticides à écoulement par gravité doivent doser le pesticide ajouté à l'eau en amont du champ et en aval des discontinuités hydrauliques telles qu'une chute ou une trappe à sédiments, afin de réduire le risque de contamination de la source d'eau par un éventuel refoulement, si le débit d'eau était interrompu.
- 2) Les systèmes faisant appel à un système d'eau pressurisée et injection de pesticides devraient respecter les exigences suivantes :
 - a. Il est recommandé que le système comporte un clapet antiretour fonctionnel, un reniflard (soupape anti-vide) et un système de vidange à faible pression situés sur la ligne d'irrigation afin de prévenir la contamination de la source d'eau par un éventuel refoulement.
 - b. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte un clapet antiretour fonctionnel, automatique et à fermeture instantanée pour prévenir l'écoulement de liquide vers la pompe d'injection.
 - c. Il est recommandé que la conduite d'injection du pesticide comporte aussi une soupape électromagnétique fonctionnelle, normalement fermée, située du côté admission de la pompe d'injection et reliée au dispositif de verrouillage du système afin de prévenir le pompage du liquide du réservoir de stockage lorsque le système d'irrigation est fermé, que ce soit manuellement ou automatiquement.
 - d. Il est recommandé que le système soit pourvu d'un dispositif de verrouillage fonctionnel qui ferme automatiquement la pompe d'injection du pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
 - e. Il est recommandé que la conduite d'irrigation ou la pompe à eau comporte un manostat fonctionnel destiné à arrêter le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau diminue jusqu'au point où la distribution du pesticide est compromise.

f. Il est recommandé que les systèmes comportent une pompe doseuse telle qu'une pompe à injection volumétrique (une pompe à diaphragme, p. ex.) bien conçue, faite de matériaux compatibles avec les pesticides et pouvant être intégrée à un système de verrouillage.

- 3) Appliquer le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP au cours de la première moitié de la période d'irrigation, en utilisant suffisamment d'eau pour que le système puisse distribuer le produit au cours de cette période. Agiter sans arrêt pendant le traitement.
- 4) Utiliser suffisamment d'eau pour que le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP atteigne la zone des racines. Les quantités vont varier selon le type de sol et la teneur en humidité présente. Le volume d'eau utilisé ne doit pas générer de ruissellement ou de lessivage excessif.

APPLICATION PAR BASSINAGE - CULTURES DE TERRAIN EXTÉRIEUR, D'INTÉRIEUR OU DE SERRE

CULTURES OU GROUPES DE CULTURES *	MALADIES/ PATHOGÈNES RÉPRESSION	DOSE	REMARQUES
Cultures ornementales de serre	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Répéter les applications à des intervalles de 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée. Voir aussi les directives pour les « PLANTES EN CONTENANTS ».
Mûres et framboises (Sous-groupe de cultures 13-07A) de serre	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Utiliser un volume suffisant pour mouiller le sol mais sans causer de ruissellement important ou de dégouttement excessif des pots. Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Repeat applications at 8-to 10-week intervals if the disease is expected.
Plantules de légumes de serre : Légumes-bulbes Légumes-feuilles Légumes du genre Brassica Légumes-fruits	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Utiliser le taux le plus élevé lorsque la maladie

Cucurbitacées Fines herbes (Groupe de Cultures 25) Épices (Groupe de Cultures 26)			exerce une pression élevée.
Légumes-fruits de serre	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Une deuxième application peut être faite après 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. NE PAS utiliser la chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée pour la deuxième application ou après le stade de quatre feuilles. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée.
Cucurbitacées de serre et cultivées à l'extérieur			
Légumes de serre du genre Brassica			
Légumes-feuilles de serre			
Fines herbes (Groupe de Cultures 25) de serre			
Fines herbes (Groupe de Cultures 25) cultivées à l'extérieur <u>en contenants</u>		Voir les instructions pour les « PLANTES EN CONTENEURS »	
Légumes-racines cultivées de serre et à l'extérieur, Sous-Groupe de Cultures 1A	Pourridié des racines et fonte des semis en début de saison causés par : <i>Pythium</i> spp., <i>Rhizoctonia</i> spp., <i>Fusarium</i> spp., <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement avant d'ensemencer ou de planter. Incorporer uniformément à la terre/au terreau. Lorsque la pression exercée par la maladie est élevée, employer la dose élevée. Une application par année.
Fraises de serre	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir planté. Une deuxième application peut être faite après 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. NE PAS utiliser la chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée pour la
Wasabi de serre			

Sous-Groupe De Cultures 13-07G: Petits fruits de plantes naines cultivées à l'extérieur			deuxième application ou après le stade de quatre feuilles. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée.
Cannabis cultivées en serre ou dans d'autres structures fermées	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora</i> spp.	30-60 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Une deuxième application peut être faite après 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. NE PAS utiliser la chimio-irrigation avec rampe de pulvérisation surélevée pour la deuxième application ou après le stade de quatre feuilles. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée.
Cultures de pépinière extérieures	Pourridié et fonte des semis causés par <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp. <i>Phytophthora cinnamomi</i> et <i>P. parasitica</i>	30-45 g dans 100 L d'eau appliqués sur 10 m ² de surface de sol ou de terreau d'empotage.	Appliquer immédiatement après avoir semé ou planté. Répéter à des intervalles de 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée. Voir aussi les directives pour les « PLANTES EN CONTENANTS ».

* GROUPES DE CULTURES

Sous-groupe de cultures 1A: Légumes-racines

Bardane comestible (*Arctium lappa*), Betterave à sucre (*Beta vulgaris*), Betterave potagère (*Beta vulgaris*), Carotte (*Daucus carota*), Céleri-rave (*Apium graveolens* var. *rapaceum*), Cerfeuil tubéreux (*Chaerophyllum bulbosum*), Chervil (*Sium sisarum*), Chicorée (*Cichorium intybus*), Daïkon (*Raphanus sativus* subvar. *longipinnatus*), Ginseng (*Panax quinquefolius*), Navet (*Brassica rapa* var. *rapa*), Panais (*Pastinaca sativa*), Persil à grosse racine (*Petroselinum crispum* var. *tuberosum*), Radis (*Raphanus sativus*), Raifort (*Armoracia rusticana*), Rutabaga (*Brassica campestris* var. *napobrassica*), Salsifis (*Tragopogon porrifolius*), Scolyme (*Scolymus hispanicus*), Scorsonère (*Scorzonera hispanica*)

Groupe de cultures 3-07 - Légumes-bulbes, y compris : ciboulette, ciboulette chinoise, hémérocalle (bulbe), Hosta « elegans », fritillaire, ail (bulbe, rocamboule, d'orient), kurrat, poireau, ail penché, ail des bois, lis, oignon (bulbe, « Beltsville bunching », de Chine, frais, vert, ail chinois, perle, patate, rocamboule, ciboule), échalote (bulbe, feuilles fraîches).

Groupe de cultures 4 (sauf ceux du genre Brassica) - Légumes-feuilles, y compris : amarante (feuilles), roquette, cardon, céleri, céleri chinois, laitue asperge, cerfeuil, chrysanthème (à feuilles comestibles, des jardins), mâche, cresson (alénois, de terre), pissenlit, oseille, endive, fenouil de Florence, laitue (pommée, frisée), arroche, persil, pourpier potager, pourpier d'hiver, radicchio, rhubarbe, épinard, épinard de Nouvelle-Zélande, baselle, bette à carde.

Groupe de cultures 5 - Légumes-feuilles du genre Brassica, y compris : brocoli de Chine (gaï lon), rapini, chou de Bruxelles, chou pommé, chou chinois (pak-choï, pé-tsaï, gaï-choï), chou-fleur, brocoli, chou frisé, chou cavalier, chou rave, mizuna, moutarde épinard, feuilles de moutarde, feuilles de colza.

Groupe de cultures 8-09 - Légumes-fruits, y compris : aubergine (y compris d'Afrique, écarlate, fausse aubergine), morelle scabre, baie de Goji, cerise de terre, bicolore, okra, pépino, poivron, piment autre que poivron, morelle réfléchie, tomatille, tamarille, baie de goji, tomate (y compris du désert, groseille).

Groupe de cultures 9 - Cucurbitacées, y compris : courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris la gourde hyotan, la courge-bouteille, la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melons véritables (le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge (d'été, d'hiver) pastèque.

Sous-Groupe De Cultures 13-07A - Mûres et framboises : Framboise sauvage, Framboise, noire et rouge, Mûre (*Rubus eubatus*, y compris les nombreux cultivars, variétés et/ou hybrides connus en anglais SOUS des noms tels que Andean blackberry, arctic blackberry, bingleberry, black satin berry, boysenberry, brombeere, California blackberry, Chesterberry, Cherokee blackberry, Cheyenne blackberry, common blackberry, coryberry, darrowberry, dewberry, Dirksen thornless berry, evergreen blackberry, Himalayaberry, hullberry, lavacaberry, loganberry, lowberry, Lucretiaberry, mammoth blackberry, marionberry, mora, mures deronce, nectarberry, Northern dewberry, olallieberry, Oregon evergreen berry, phenomenalberry, rangeberry, ravenberry, rossberry, Shawnee blackberry, Southern dewberry, tayberry, youngberry et zarzamora), Mûre de Logan (*Rubus loganobaccus*), Cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures

Sous-Groupe De Cultures 13-07G - Petits fruits de plantes naines : Airelle rouge, Bleuets nain, Canneberge, Chicouté, Fraise, Fruit de kunzea, Myrtille, Pain de perdrix, Raisin d'ours, Cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures

Groupe de cultures 25 - Fines herbes

Aigremoine, feuille fraîche; Aigremoine, feuille séchée; Amla, feuille fraîche; Amla, feuille séchée; Angélique, feuille fraîche; Angélique, feuille séchée; Angélique de Daourie, feuille fraîche; Angélique de Daourie, feuille séchée; Menthe à feuille rondes, feuille fraîche; Menthe à feuille rondes, feuille séchée; Avaram, feuille fraîche; Avaram, feuille séchée; Baguenaudier d'Éthiopie, feuille; Baguenaudier d'Éthiopie, feuille séchée; Mélisse, feuille fraîche; Mélisse, feuille séchée; Épipède à grandes fleurs, feuille fraîche; Épipède à grandes fleurs, feuille séchée; Basilic, feuille fraîche; Basilic, feuille séchée; Basilic américain, feuille fraîche; Basilic américain, feuille séchée; Basilic nain, feuille fraîche; Basilic nain, feuille séchée; Basilic sacré, feuille fraîche; basilic sacré, feuille séchée; Basilic citron, feuille fraîche; Basilic citron, feuille séchée; Basilic africain, feuille fraîche; Basilic africain, feuille séchée; Laurier, feuille fraîche; Laurier, feuille séchée; Raisin d'ours, feuille fraîche; Raisin d'ours, feuille séchée; Hierochloé odorante, feuille fraîche; Hierochloé odorante, feuille séchée; Mauve des bois, feuille fraîche; Mauve des bois, feuille séchée; Eupatoire perfoliée, feuille fraîche; Eupatoire perfoliée, feuille séchée; Bourrache, feuille fraîche; Bourrache, feuille séchée; Gros-thym, feuille fraîche; Gros-thym, feuille séchée; Pimprenelle, feuille fraîche; Pimprenelle, feuille séchée; Grande pimprenelle, feuille fraîche; Grande pimprenelle, feuille séchée; Petite pimprenelle, feuille fraîche; Petite pimprenelle, feuille séchée; Pétasite, feuille fraîche; Pétasite, feuille séchée; Calament, feuille fraîche; Calament, feuille séchée; Calament à grandes fleurs, feuille fraîche; Calament à grandes fleurs, feuille séchée; Calament glanduleux, feuille fraîche; Calament glanduleux, feuille séchée; Souci officinal, feuille fraîche; Souci officinal, feuille séchée; Croix-de-Malte, feuille fraîche; Croix-de-Malte, feuille séchée; Camomille, feuille fraîche; Camomille, feuille séchée; Matricaire camomille, feuille fraîche; Matricaire camomille, feuille séchée; Camomille romaine, feuille fraîche; Camomille romaine, feuille séchée; Cumin des prés, feuille fraîche; Cumin des prés, feuille séchée; Griffede-chat, feuille fraîche; Griffede-chat, feuille séchée; Chataire commune, feuille fraîche; Chataire commune, feuille séchée; Chataire multifide, feuille fraîche; Chataire multifide, feuille séchée; Grande chélidoine, feuille fraîche; Grande chélidoine, feuille séchée; Petite chélidoine, feuille fraîche; Petite chélidoine, feuille séchée; Céleri, feuille séchée; Petite centauree, feuille fraîche; Petite centauree, feuille séchée; Gattilier, feuille fraîche; Gattilier, feuille séchée; Cerfeuil, feuille séchée; Gattilier de Chine, feuille fraîche; Gattilier de Chine, feuille séchée; Ronce sucrée de Chine, feuille fraîche; Ronce sucrée de Chine, feuille séchée; Rehmannia, feuille fraîche; Rehmannia, feuille séchée; Ciboulette, feuille séchée; Ciboulette chinoise, feuille séchée; Cerfeuil musqué, feuille fraîche; Cerfeuil musqué, feuille séchée; Coriandre, feuille séchée; Sauge sclérée, feuille fraîche; Sauge sclérée, feuille séchée; Coriandre bolivienne, feuille fraîche; Coriandre bolivienne, feuille séchée; Coriandre vietnamienne, feuille fraîche; Coriandre vietnamienne, feuille séchée; Balsamite, feuille fraîche; Balsamite, feuille séchée; Chirette verte, feuille fraîche; Chirette verte, feuille séchée; Coriandre du Mexique, feuille fraîche; Coriandre du Mexique, feuille séchée; Kaloupilé, feuille fraîche; Kaloupilé, feuille séchée; Immortelle d'Italie, feuille fraîche; Immortelle d'Italie, feuille séchée; Prostanthère à feuille incisée, feuille fraîche; Prostanthère à feuille incisée, feuille séchée; Turnera diffus, feuille fraîche; Turnera diffus, feuille séchée; Aneth, feuille séchée; Poivre de Chine, feuille fraîche; Poivre de Chine, feuille séchée; Échinacée, feuille fraîche; Échinacée, feuille séchée; Épazote, feuille fraîche; Épazote, feuille séchée; Eucommia pseudo-orme, feuille fraîche; Eucommia pseudo-orme, feuille séchée; Onagre bisannuelle, feuille fraîche; Onagre bisannuelle, feuille séchée; Euphrasie, feuille fraîche; Euphrasie, feuille séchée; Fenouil, feuille fraîche; Fenouil, feuille séchée; Fenouil de Florence, feuille séchée; Nigelle papilleuse, feuille fraîche; Nigelle papilleuse, feuille séchée; Fenugrec, feuille fraîche; Fenugrec, feuille séchée; Chrysanthème matricaire, feuille fraîche; Chrysanthème matricaire, feuille séchée; Tabouret des champs, feuille fraîche; Tabouret des champs, feuille séchée; Fumeterre officinale, feuille fraîche; Fumeterre officinale, feuille séchée; Férule gommeuse, feuille fraîche; Férule gommeuse, feuille séchée; Galéga officinal, feuille fraîche; Galéga officinal, feuille séchée; Uncaria gambir, feuille fraîche; Uncaria gambir, feuille séchée; Géranium, feuille fraîche; Géranium, feuille séchée; Géranium citronné, feuille fraîche; Géranium citronné, feuille séchée; Géranium rosat, feuille fraîche; Géranium rosat, feuille séchée; Germandrée dorée, feuille fraîche; Germandrée dorée, feuille séchée; Verge d'or, feuille fraîche;

Verge d'or, feuille séchée; Hydraste du Canada, feuille fraîche; Hydraste du Canada, feuille séchée; Centella asiatique, feuille fraîche; Centella asiatique, feuille séchée; Grande pervenche, feuille fraîche; Grande pervenche, feuille séchée; Guayasa, feuille fraîche; Guayasa, feuille séchée; Grindélie squarreuse, feuille fraîche; Grindélie squarreuse, feuille séchée; Gymnéma, feuille fraîche; Gymnéma, feuille séchée; Lycopode d'Europe, feuille fraîche; Lycopode d'Europe, feuille séchée; Aubépine monogyne, feuille fraîche; Aubépine monogyne, feuille séchée; Brunelle, feuilles fraîches; Brunelle, feuilles séchées; Galéopsis, feuille fraîche; Galéopsis, feuille séchée; Cryptoténie du Canada, feuille fraîche; Cryptoténie du Canada, feuille séchée; Buisson de miel, feuille fraîche; Buisson de miel, feuille séchée; Marrube, feuille fraîche; Marrube, feuille séchée; Menthe à longue feuille, feuille fraîche; Menthe à longue feuille, feuille séchée; Prêle des champs, feuille fraîche; Prêle des champs, feuille séchée; Hysope officinale, feuille fraîche; Hysope officinale, feuille séchée; Agastache fenouil, feuille fraîche; Agastache fenouil, feuille séchée; Lobélie gonflée, feuille fraîche; Lobélie gonflée, feuille séchée; Thé du mont Olympe, feuille fraîche; Thé du mont Olympe, feuille séchée; Lierre, feuille fraîche; Lierre, feuille séchée; Bois enivrant, feuille fraîche; Bois enivrant, feuille séchée; Jasmin, feuille fraîche; Jasmin, feuille séchée; Thé-du-Labrador, feuille fraîche; Thé-du-Labrador, feuille séchée; Lavande, feuille fraîche; Lavande, feuille séchée; Citronnelle, feuille fraîche; Citronnelle, feuille séchée; Verveine citronnelle, feuille fraîche; Verveine citronnelle, feuille séchée; Livèche, feuille fraîche; Livèche, feuille séchée; Nigelle de Damas, feuille fraîche; Nigelle de Damas, feuille séchée; Mamaki, feuille fraîche; Mamaki, feuille séchée; Tagète, feuille fraîche; Tagète, feuille séchée; Tagète érigé, feuille fraîche; Tagète érigé, feuille séchée; Tagète des décombres, feuille fraîche; Tagète des décombres, feuille séchée; Tagète étalé, feuille fraîche; Tagète étalé, feuille séchée; Tagète réglisse, feuille fraîche; Tagète réglisse, feuille séchée; Tagète à petite fleur, feuille fraîche; Tagète à petite fleur, feuille séchée; Estragon du Mexique, feuille fraîche; Estragon du Mexique, feuille séchée; Tagète citron, feuille fraîche; Tagète citron, feuille séchée; Marjolaine, feuille fraîche; Marjolaine, feuille séchée; Origan de Crête, feuille fraîche; Origan de Crête, feuille séchée; Marjolaine de jardin, feuille fraîche; Marjolaine de jardin, feuille séchée; Guimauve, feuille fraîche; Guimauve, feuille séchée; Reine-des-prés, feuille fraîche; Reine-des-prés, feuille séchée; Menthe, feuille fraîche; Menthe, feuille séchée; Menthe des champs, feuille fraîche; Menthe des champs, feuille séchée; Hysope géante, feuille fraîche; Hysope géante, feuille séchée; Monarde, feuille fraîche; Monarde, feuille séchée; Ben oléifère, feuille fraîche; Ben oléifère, feuille séchée; Agripaume cardiaque, feuille fraîche; Agripaume cardiaque, feuille séchée; Pycnanthème, feuille fraîche; Pycnanthème, feuille séchée; Pycnanthème mutique, feuille fraîche; Pycnanthème mutique, feuille séchée; Pycnanthème gris, feuille fraîche; Pycnanthème gris, feuille séchée; Pycnanthème de Virginie, feuille fraîche; Pycnanthème de Virginie, feuille séchée; Pycnanthème verticillé, feuille fraîche; Pycnanthème verticillé, feuille séchée; Armoise, feuille fraîche; Armoise, feuille séchée; Mûrier blanc, feuille fraîche; Mûrier blanc, feuille séchée; Molène faux-bouillon-blanc, feuille fraîche; Molène faux-bouillon-blanc, feuille séchée; Sisymbre officinal, feuille fraîche; Sisymbre officinal, feuille séchée; Capucine, feuille fraîche; Capucine, feuille séchée; Petite capucine, feuille fraîche; Petite capucine, feuille séchée; Grande capucine, feuille fraîche; Grande capucine, feuille séchée; Grande ortie, feuille fraîche; Grande ortie, feuille séchée; Origan, feuille fraîche; Origan, feuille séchée; Origan mexicain, feuille fraîche; Origan mexicain, feuille séchée; Origan du Costa Rica, feuille fraîche; Origan du Costa Rica, feuille séchée; Monarde écarlate, feuille fraîche; Monarde écarlate, feuille séchée; Pandanus, feuille fraîche; Pandanus, feuille séchée; Pensée, feuille fraîche; Pensée, feuille séchée; Brède mafane, feuille fraîche; Brède mafane, feuille séchée; Persil, feuille fraîche; Persil, feuille séchée; Pain de perdrix, feuille fraîche; Pain de perdrix, feuille séchée; Patchouli, feuille fraîche; Patchouli, feuille séchée; Menthe pouliot, feuille fraîche; Menthe pouliot, feuille séchée; Poivrier noir, feuille fraîche; Poivrier noir, feuille séchée; Menthe poivrée, feuille fraîche; Menthe poivrée, feuille séchée; Perille, feuille fraîche; Perille, feuille séchée; Euphorbe pilulifère, feuille fraîche; Euphorbe pilulifère, feuille séchée; Chimaphile à ombelles, feuille fraîche; Chimaphile à ombelles, feuille séchée; Plantain majeur, feuille fraîche; Plantain majeur, feuille séchée; Rooibos, feuille fraîche; Rooibos, feuille séchée; Rose, feuille fraîche; Rose, feuille séchée; Romarin, feuille fraîche; Romarin, feuille séchée; Sauge, feuille fraîche; Sauge, feuille séchée; Sauge ligneuse, feuille fraîche; Sauge ligneuse, feuille séchée; Sauge d'Espagne, feuille fraîche; Sauge d'Espagne, feuille séchée; Sauge blanche, feuille fraîche; Sauge blanche, feuille séchée; Sarriette des jardins, feuille fraîche; Sarriette des jardins, feuille séchée; Sarriette des montagnes, feuille fraîche; Sarriette des montagnes, feuille séchée; Senné, feuille fraîche; Senné, feuille séchée; Sapin de Sibérie, feuille fraîche; Sapin de Sibérie, feuille séchée; Scutellaire latérflore, feuille fraîche; Scutellaire latérflore, feuille séchée; Épilobe à petites fleurs, feuille fraîche; Épilobe à petites fleurs, feuille séchée; Oseille, feuille fraîche; Oseille, feuille séchée; Oseille ronde, feuille fraîche; Oseille ronde, feuille séchée; Grande oseille, feuille fraîche; Grande oseille, feuille séchée; Armoise aurone, feuille fraîche; Armoise aurone, feuille séchée; Menthe à épis, feuille fraîche; Menthe à épis, feuille séchée; Menthe gracile, feuille fraîche; Menthe gracile, feuille séchée; Cresson de Para, feuille fraîche; Cresson de Para, feuille séchée; Monarde ponctuée, feuille fraîche; Monarde ponctuée, feuille séchée; Millepertuis, feuille fraîche; Millepertuis, feuille séchée; Stévia, feuille fraîche; Stévia, feuille séchée; Collinsie du Canada, feuille fraîche; Collinsie du Canada, feuille séchée; Herbe à paddy, feuille fraîche; Herbe à paddy, feuille séchée; Tanaisie, feuille fraîche; Tanaisie, feuille séchée; Estragon, feuille fraîche; Estragon, feuille séchée; Thuya occidentale, feuille fraîche; Thuya occidentale, feuille séchée; Thym, feuille fraîche; Thym, feuille séchée; Serpolet, feuille fraîche; Serpolet, feuille séchée; Thym citron, feuille fraîche; Thym citron, feuille séchée; Marjolaine d'Espagne, feuille fraîche; Marjolaine d'Espagne, feuille séchée; Acajou de Chine, feuille fraîche; Acajou de Chine, feuille séchée; Lycopode denté, feuille fraîche; Lycopode denté, feuille séchée; Épigée rampante, feuille fraîche; Épigée rampante, feuille séchée; Carmantine de Ceylan, feuille fraîche; Carmantine de Ceylan, feuille séchée; Verveine hastée, feuille fraîche; Verveine hastée, feuille séchée; Véronique, feuille fraîche; Véronique, feuille séchée; Violette odorante, feuille fraîche; Violette odorante, feuille séchée; Menthe aquatique, feuille fraîche; Menthe aquatique, feuille séchée; Poivre d'eau, feuille fraîche; Poivre d'eau, feuille séchée; Monarde fistuleuse, feuille fraîche; Monarde fistuleuse, feuille séchée; Thé des bois, feuille fraîche; Thé des bois, feuille séchée; Bétoine, feuille fraîche; Bétoine, feuille séchée; Aspérule odorante, feuille fraîche; Aspérule odorante, feuille séchée; Absinthe, feuille fraîche; Absinthe, feuille séchée; Armoise pontique, feuille fraîche; Armoise pontique, feuille séchée; Achillée millefeuille, feuille fraîche; Achillée millefeuille, feuille séchée; Gentiane jaune, feuille fraîche; Gentiane jaune, feuille séchée; Herbe sainte, feuille fraîche; Herbe sainte, feuille séchée; Armoise japonaise, feuille fraîche; Armoise japonaise, feuille séchée; Cultivars, variétés et hybrides de ces cultures.

Groupe de cultures 26 - Épices

Ajowan, graine; Nerprun bourdaine; Piment de la Jamaïque; Okra, graine; Phyllanthus amer; Angélique de Daourie, graine; Angélique, graine; Angostura, écorce; Poivre du Japon; Anis, graine; Anis étoilé; Rocou, graine; Ase fétide; Ashwagandha, fruit;

Colchique d'automne; Baumier du Pérou; Cirier, écorce; Batavia cassia, écorce; Batavia cassia, fruit; Myrobolan bellirique; Bétell; Bouleau, écorce; Ammi, graine; Bois amer; Nigelle des champs; Sanguinaire du Canada; Eucalyptus à cryptone; Blushwood, graine; Boldo, feuille; Buchu; Acore roseau; Casse ailé; Bois-cannelle; Câpre; Euphorbe épurge, graine; Nigelle; Cumin des prés, fruit; Cardamome; Cardamome d'Éthiopie; Cardamome verte; Cardamome du Népal; Cardamome ronde; Nerprun cascara; Cassia, écorce; Cannelier de Chine, écorce; Cannelier de Chine, fruit; Cassia, fruit; Griffes de chat, racines; Cachoutier, écorce; Céleri, graine; Gattilier, baie; Gattilier de Chine, racine; Cerfeuil, graine; Aubépine chinoise; Torreya de Chine; Maqui, baie; Poivre chinois; Cannelle, écorce; Cannelle, fruit; Cannelle de Saïgon, écorce; Cannelle de Saïgon, fruit; Clou de girofle, bourgeon; Terminalia sericea; Consoude officinale; Copaiba; Coptide; Coriandre, fruit; Coriandre, graine; Coton velu, écorce; Viorne obier; Poivre à queue, graine; Coriandre du Mexique, graine; Véronique de Virginie, racine; Cumin; Cumin noir; Aneth, graine; Poivre dorrigio, baie; Poivre dorrigio, feuille; Sang de dragon; Échinacée pourpre, graine; Épipède; Eucalyptus; Eucommia, écorce; Hêtre commun; Germandrée dorée; Nigelle d'Espagne, graine; Fenouil, fruit; Fenouil, graine; Fenouil de Florence, fruit; Fenouil de Florence, graine; Fenugrec, graine; Curcuma rond; Lis de Malabar, graine; Encens; Encens indien; Arbre à neige, écorce; Galbanum; Gambooge; Maniguette; Graines de Guinée; Gaïac; Guarana; Guggul; Gomme arabique; Gomme ghatti; Gomme karaya; Gomme adragante; Viorne à feuilles de prunier; Cryptoténie du Canada; Fenouil de porc; Lobélie gonflée, graine; Achillée musquée; Jalap; Bois enivrant, écorce; Genévrier, baie; Combava, feuille; Kaïtha; Kokum; Tilleul d'Amérique, feuille; Livèche, graine; Macis; Magnolia, écorce; Cerisier de Sainte-Lucie; Cardamome de Malabar; Tamarin de Malabar; Cannelle tamala; Lentisque; Micromérie d'Israël; Chardon-Marie; Mioga; Fruit miracle; Gui; Yucca des Mohave; Muira puama; Moutarde noire, graine; Moutarde indienne; Moutarde, graine; Moutarde blanche; Myrrhe; Myrrhe bisabol; Myrte anisé; Myrte, feuille séchée; Myrte citronné; Capucine naine, gousses; Capucine des jardins, gousses; Grande capucine, gousses; Grande ortie, graine; Muscade; Osha; Poivre noir; Poivre long indien; Poivre long de Java; Poivre mexicain, feuille; Poivre long; Poivre du Sichuan; Poivre blanc; Poivre de montagne, baie; Poivre de montagne, feuille; Poivrier noir, grain vert; Faux poivrier; Mollé; Perille, graine; Phellodendre de l'Amour; Pin maritime; Pavot, graine; Clavaler à feuilles de frêne; Clavaler des Antilles, écorce; Prunier d'Afrique; Poivre sancho; Quassia, écorce; Quebracho, écorce; Quillaja; Quinine; Rauwolfia vomitoria; Euphorbe résinifère; Rue; Safran; Santal blanc, graine; Sassafras officinal, écorce; Sassafras officinal, feuilles; Faux santal rouge; Sérénia rampant; Sésame, graine; Arbre à soie, écorce; Simaruba, écorce; Chou puant, racine; Orme rouge; Stemonia sessilifolia, racine; Suma; Sumac odorant; Sumac glabre; Taheebo, écorce; Tamarin, graine; Poivre de Tasmanie, baie; Poivre de Tasmanie, feuille; Cratêva; Tsaoko; Vanille; Acacia; Saule blanc; Saule; Hamamélis de Virginie; Racine royale; Gentiane jaune, racine; Yohimbe; Cultivars, variétés et hybrides de ces cultures.

PLANTES EN CONTENANTS

Suspension de 0,3 à 0,6 g de Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP par litre d'eau pour obtenir une application uniforme du produit selon le tableau ci-dessous :

Type de contenant	Quantité de Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP en suspension/mètre carré
Plats peu profonds et pots d'une profondeur de 10 cm ou moins	2,5 L
Pots de plus de 10 cm de profondeur	10 L (ou utiliser les pots/volumes du tableau qui suit)

Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP en suspension : volume/pot	
Format du pot (diamètre)	Quantité de ROOTSHIELD PLUS WP/pot
13 cm	200 ml
15 cm	236 ml
20 cm	325 ml
25 cm	414 ml
30 cm	0,5 L
Pour des pots de plus 30 cm, utiliser 1,0 L/0,1 m ²	
Format du pot (volume)	Quantité de ROOTSHIELD PLUS WP en suspension/pot
3,7 L	355 ml
7,5 L	0,5 L
11,4 L	0,9 L
15 L	1,2 L
19 L	1,6 L

Pour des pots de plus de 19 L, utiliser 1,0 L/0,1 m ²
--

GINSENG

MALADIES RÉPRIMÉS	DOSE D'APPLICATION	REMARQUES
Pourridié des racines causé par : <i>Pythium</i> spp. <i>Rhizoctonia</i> spp. <i>Fusarium</i> spp.	3-4 kg/ha de sol cultivé dans au moins 1000 L d'eau	Appliquer à la surface du sol immédiatement autour des plants de ginseng. En présence de conditions idéales pour le développement des maladies ou si une forte pression de la maladie est anticipée, utiliser la dose la plus élevée. Une irrigation ou des précipitations d'au moins 5 mm doivent avoir lieu dans les 24 heures suivant l'application pour entraîner la matière active dans la zone des racines. Appliquer lorsque les conditions sont favorables pour le développement de la maladie : les conditions fraîche, mouillée et humide. Une deuxième application peut être faite après 8 à 10 semaines s'il existe un risque de maladie. Utiliser le taux le plus élevé et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une pression élevée.

GAZON

Type de gazon	Maladies réprimées*	Dose
Terrains de golf ; terrains de sport, lits de semence pour la préparation des tertres, verts, allées et parcours des terrains de golf; production de semences, production de tourbe	Répression partielle de brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>) Fonte des semis (<i>Pythium</i> spp.)	45 g/100 m ² Mélanger les doses d'application ci-dessus dans 4 à 20 litres d'eau par 100 m ² . Une agitation constante du réservoir de pulvérisation est requise.

* Sauf indication contraire comme répression partielle.

Commencer l'application du Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP lorsque la température du sol atteint 7°C à 9°C ou dès l'émergence des pousses de gazon. Réappliquer à intervalles de 14 jours jusqu'à la dormance du gazon. Les deux premières applications de la saison doivent être suivies d'un apport d'eau de pluie ou par irrigation d'au moins 12 mm pour assurer la colonisation adéquate des racines.

Pour le gazon récemment semé, appliquer le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP à raison de 45 g/100 m² juste après l'ensemencement, puis arroser avec au moins 3 mm d'eau d'irrigation.

Appliquer le Fongicide biologique ROOTSHIELD PLUS WP directement sur le gazon à l'aide de buses à faible pression telles que des buses à jet plat ou d'autres systèmes d'irrigation par bassinage, pulvérisateurs manuels ou pulvérisateurs à dos.